

LAMONZIE-SAINT-MARTIN Le Mag

Le Magazine de votre commune

Décembre 2023





Dans ce numéro :

Vie municipale

Editorial	3
Gestion des fossés	4
Jeunesse—Infos pratiques	5

Vivre en harmonie à Lamonzie Saint Martin

SMD3 Gestion ordures ménagères	6 –7
Calendrier de collecte	8
CNI—Travaux	9
Ça s'est passé en 2023	10
Retour en images	11
Manifestations à venir	12

Mairie LAMONZIE St MARTIN

14, Avenue de Bergerac
24680 Lamonzie St Martin
Tél : 05-53-24-07-15
mairie@lamonzie-saint-martin.fr

Directeur de la publication :
Thierry Auroy-Peytou, Maire
Rédactrice en chef : Natacha Murat-Gévrin
Rédaction : commission communication
Imprimé à 1300 exemplaires

Réseaux sociaux :

Retrouvez la commune sur l'application Panneau Pocket. Gratuite, vous la téléchargez sur votre Smartphone depuis l'App Store ou sur Google Play pour recevoir les informations de la commune.

Depuis 2022, votre commune est désormais sur Facebook : commune de Lamonzie Saint Martin

facebook



**Panneau
Pocket**



Chères lamonziennes, Chers lamonziens,

En ce début d'année, je ne commenterai pas l'actualité nationale et internationale, je souhaite me concentrer sur notre commune et au travers de ce bulletin, je souhaite remercier tous les acteurs, vous, les associations, les élus, les agents municipaux, vous tous qui œuvrez pour que Lamonzie-Saint-Martin soit aussi dynamique et accueillante !

Cette année 2023 a été riche en « projets partagés » ! Avec les élèves de l'école, les enseignants, l'association des parents d'élèves et les élus, nous avons créé un jardin potager qui sert de support pédagogique à l'école et fournit des légumes au restaurant scolaire.

En travaillant avec la CAB, la Région Nouvelle Aquitaine et la SNCF nous avons transféré une ligne de bus scolaire sur le TER au départ de notre gare le matin et le soir permettant ainsi un aller-retour supplémentaire pour notre commune et assurer ainsi des liaisons vers Bergerac et Bordeaux pour nos jeunes lycéens et pour tous les usagers du train. Je remercie le comité des fêtes de Lamonzie pour l'organisation des Halles gourmandes, marchés nocturnes, qui ont animé la commune tous les mercredis de l'été et seront reconduits en 2024.

Autant de projets communs qui prouvent qu'ensemble nous pouvons faire tellement de choses. Je souhaite que 2024 soit sur une continuité de cette dynamique qui témoigne de l'attractivité de la Commune.

J'ai une pensée particulière, au moment de vous souhaiter mes vœux pour nos proches disparus cette année 2023 et en particulier notre centenaire Emilienne Rose Durand décédée le 29 décembre 2023, la municipalité adresse une nouvelle fois à toute ces familles nos sincères condoléances.

Je vous invite à la traditionnelle cérémonie des vœux le dimanche 28 janvier à 10h30 à la salle municipale.

Votre Maire, passionné,

Thierry AUROY-PEYTOU



Brigitte, membre de la commission environnementale et de transition énergétique, qui vient donner un coup de main.



Remerciements à Paul et Jean-Pierre pour la rénovation d'un bâtiment abritant aujourd'hui le poulailler des écoles, les poules sont nourries avec les restes de la cantine. Les enfants nourrissent les poules et ramassent les œufs.



Création du jardin potager de l'école à proximité du groupe scolaire Bernard Fauvaud.

Légumes récoltés : carottes, haricots verts, patates douces, courgettes, pommes de terre (une centaine de kilos pour 5 repas frites à l'école !) aubergines, tomates...

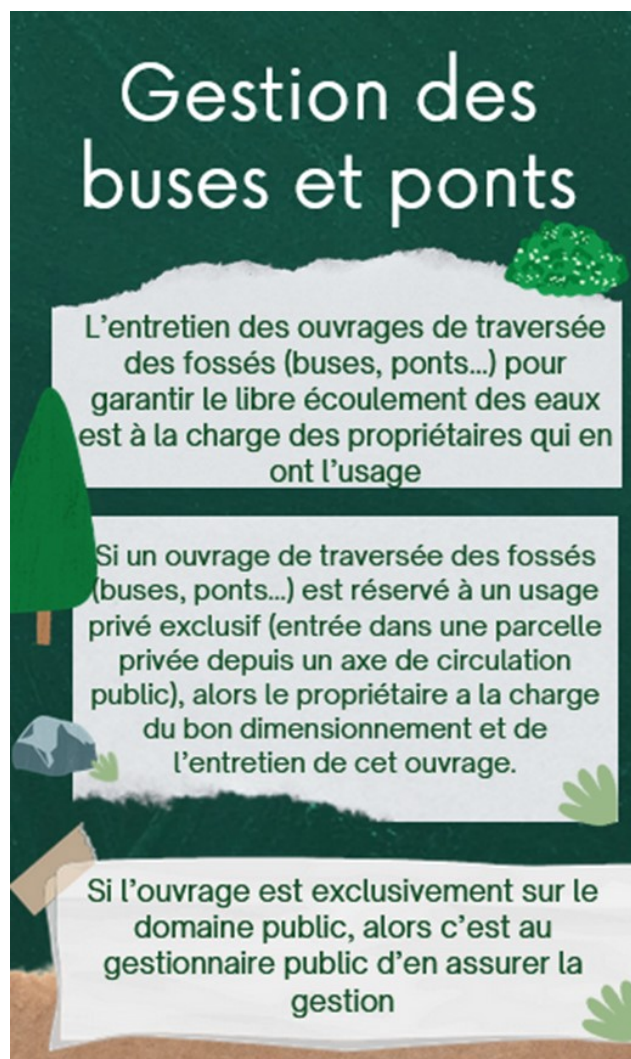
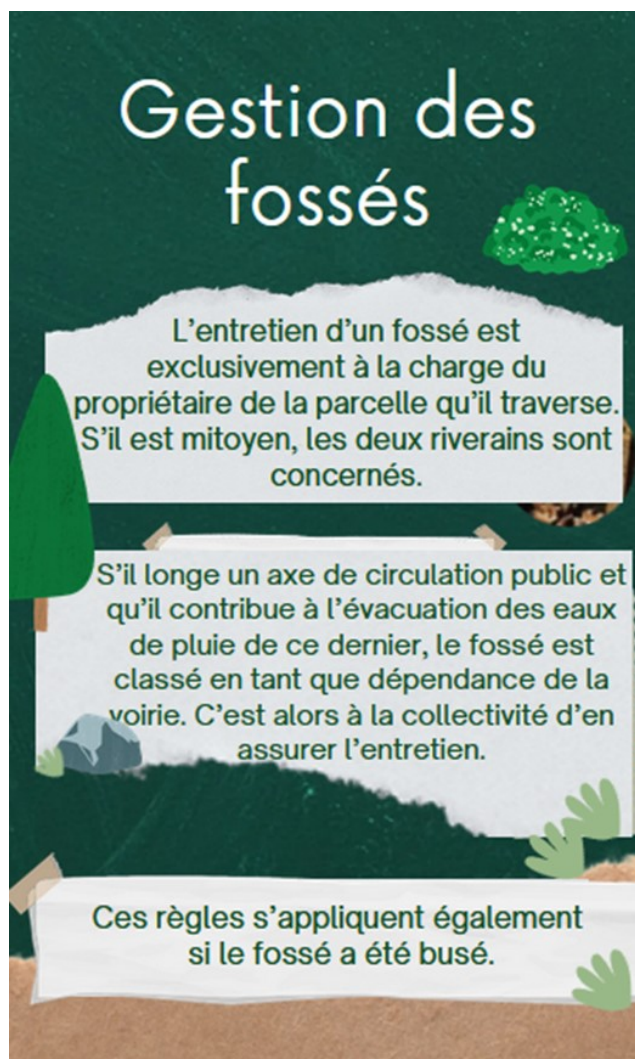
Récolte de citrouilles pour les soupes, Halloween... récemment plantation de l'aillet pour le 1^{er} mai.

Présence du puits pour l'arrosage automatique des légumes. Travail au jardin les mardis de 10h30 à 12h avec différentes classes, les enseignants, les parents et les élus.

Suite aux fortes pluies de ces derniers mois, la circulation de l'eau dans les fossés s'est trouvée entravée au niveau des buses.

Pour Rappel :

Il est interdit de déverser quoi que ce soit dans les fossés comme des déchets de tonte, de la terre, du géotextile, des gravas divers et tout matériau susceptible d'entraver le bon écoulement de l'eau.



L'eau circule inévitablement des secteurs les plus hauts vers ceux les plus bas. C'est pour cela que le Code civil, au travers de l'article 640, définit les points suivants:

« Les fonds inférieurs sont assujettis envers ceux qui sont plus élevés à recevoir les eaux qui en découlent naturellement sans que la main de l'homme y ait contribué.

Le propriétaire inférieur ne peut point élever de digue qui empêche cet écoulement. Le propriétaire supérieur ne peut rien faire qui aggrave la servitude du fonds inférieur. »

L'article 641 cadre les usages et les éventuels litiges :

« Tout propriétaire a le droit d'user et de disposer des eaux pluviales qui tombent sur son fonds. Si l'usage de ces eaux ou la direction qui leur est donnée aggrave la servitude naturelle d'écoulement établie par l'article 640, une indemnité est due au propriétaire du fonds inférieur. »

Ecole - Avis aux bonnes volontés

La Commune de Lamonzie Saint Martin recherche des personnes bénévoles pour aider l'équipe en place lors de l'étude surveillée pour les devoirs les mardis et jeudis à l'Ecole Bernard Fauvaud. L'objectif est d'assurer la surveillance des élèves et de les encadrer, une partie du réfectoire est destinée à ce temps d'étude entre 16h40 et 17h30.

Pour tout renseignement contacter l'accueil de la Mairie : 05.53.24.07.15

Nouveauté dans les transports scolaires



Tous les horaires de votre gare :
www.ter.sncf.com
 (ligne 33 Bordeaux-Sarlat)

Depuis le 4 sept 2023, 28 élèves des lycées Maine de Biran et Saint front ne prennent plus le bus mais désormais le TER pour se rendre de Lamonzie Saint Martin à la gare SNCF de Bergerac. Ce transfert du bus vers le train permet d'une part de pérenniser le point d'arrêt ferroviaire la gare de Lamonzie et d'autre part d'économiser une ligne de bus pour la repositionner là où il n'y a pas de train. Cette opération a permis une économie à la communauté d'agglomération de 82 000 € cette année scolaire. Aujourd'hui la gare compte donc un arrêt supplémentaire qui porte à 5 allers-retours par jour le nombre de train qui desservent notre gare SNCF. La communauté d'agglomération informe en temps réel les parents lors incidents, suppression... et met en place un service de substitution en cas de besoin.

INFOS PRATIQUES

Assistante sociale

« A partir du 15 janvier 2024 le 1^{er} et 3^{ème} lundi matin de chaque mois aura lieu une permanence sur rendez-vous d'Assistante Sociale.

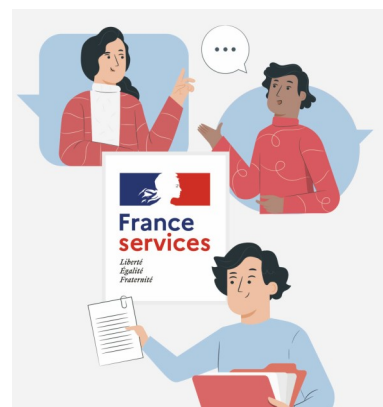
Vous pouvez prendre rendez-vous auprès du Centre Médico-Social de la Force Tél : 05 53 02 06 12 ».

Permanences France Services

La Maison France Services de La Force tiendra des permanences à Lamonzie Saint Martin :

- **mercredi 21 février**
- **mercredi 10 avril de 9h00 à 12h00.**

Vous pouvez venir sans rendez-vous.



Populations légales au 1^{er} janvier 2021 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024¹

Commune de Lamonzie-Saint-Martin		
Population municipale	2741	
Population comptée à part	41	
Population totale	2782	

Point d'étape au sujet des ordures ménagères—SMD3

Comme vous le savez, en **janvier 2025**, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères prise sur vos impôts fonciers sera remplacée par une redevance incitative qui tiendra compte du volume réel produit par chaque ménage.

Afin d'éviter de payer cher ce service, il est essentiel de trier au maximum nos déchets afin de réduire au maximum la part de déchets non valorisables (les seuls qui sont soumis à la redevance). L'objectif actuel est de réduire de 50 % cette part d'ici 2025.

La commune sera en porte à porte. Le SMD3 a pris du retard et équipe actuellement Bergerac. Il s'occupera des autres communes lorsqu'il aura fini, probablement pas avant mars. Lors de la dernière assemblée sectorielle du SMD3, ils ont assuré que l'équipement serait réalisé avant la fin de l'été. Contrairement à ce qu'ils avaient assuré, la facture pédagogique sera éditée vers novembre 2024, donc avec un nombre réduit de levées, et non pas sur une plus longue période. La mise en application de la redevance incitative reste inchangée, elle est fixée au 1^{er} janvier 2025.

Pour que vous soyez équipés, il est nécessaire de s'inscrire au SMD3, soit par le formulaire papier que vous avez presque tous reçu, soit par téléphone au 09.71.00.84.24. Vous pouvez aussi faire cette démarche par internet sur le site www.smd3.fr

Le SMD3 enverra la facture « pédagogique » quoi qu'il en soit, ce qui leur permettra de vérifier qu'ils touchent tous les abonnés (ce service étant obligatoire). Si des erreurs apparaissent (composition de la famille ou autre), il faudra contacter le SMD3 afin de faire rectifier les données afin que vous ne soyez pas lésés.

Deux poubelles (1 pour les ordures ménagères, 1 pour le tri) seront mises en place par le SMD3 d'ici l'été 2024. Cette installation est gratuite, vous n'aurez rien à payer. N'achetez pas de poubelles à ceux qui vous en proposeraient.

Le **SMD3** ramasse déjà les déchets, avec deux camions, 1 pour les ordures ménagères et 1 pour le tri. Les jours de passage n'ont pas changé, mais sont susceptibles d'évoluer dans le futur, c'est le **SMD3** qui décide.



En porte à porte : Chaque bac est équipé d'une puce avec un numéro unique. Lors de la levée du bac d'ordures ménagères (sacs noirs) le camion de collecte lit le numéro de la puce, l'identifie et l'envoie sur la fiche usager.

Grille tarifaire de la Redevance Incitative 2024

HABITAT INDIVIDUEL en PORTE A PORTE

MENAGES

Nombre de personnes au foyer	1	2	3	4	5	6	7 et plus
Taille standard du bac (*) (en litres)	120	120	120	120	120	120	120
Nombre de levées forfaitaires (par an)	8	13	17	20	22	24	26
Nombre de passages en déchèterie (par an)	26	26	26	26	26	26	26
Abonnement annuel (en euros)	113,91 €	113,91 €	113,91 €	113,91 €	113,91 €	113,91 €	113,91 €
Forfait de levées annuelles (en euros)	170,56 €	248,68 €	311,17 €	358,04 €	389,29 €	420,54 €	451,79 €
Total part fixe annuelle (abonnement + forfait de levées, prix en euros)	284,47 €	362,59 €	425,08 €	471,95 €	503,20 €	534,45 €	565,70 €
Prix de la levée supplémentaire pour un bac de 120 l (en euros)	11,16 €	11,16 €	11,16 €	11,16 €	11,16 €	11,16 €	11,16 €
Prix d'un passage supplémentaire en déchèterie (en euros, à partir du 27 ^{ème} passage)	10,55	10,55	10,55	10,55	10,55	10,55	10,55

Que finance la Redevance Incitative ?

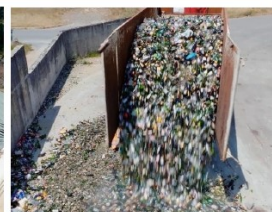
Chaque usager utilise l'ensemble des services du SMD3 au quotidien



Tri des emballages



Enfouissement des déchets ultimes



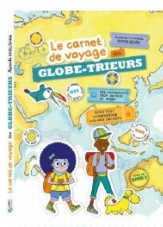
Collecte du verre et du carton



Collecte des déchets en déchèterie



Tous les ans une campagne départementale de broyage a lieu dans les déchèteries participantes.



L'Agenda Scolaire distribué à 12 000 écoliers du département



Les animateurs du tri du SMD3 sillonnent le territoire avec le Camion Zéro déchet pour répondre aux questions des usagers.



Le SMD3 accompagne les communes qui installent des composteurs collectifs
Le SMD3 anime des ateliers de compostage et distribue des composteurs individuels.

Le contexte de la préparation de la grille tarifaire 2024

s'inscrit toujours dans **un contexte de forte hausse des coûts** de collecte et de traitement des déchets.

L'augmentation des charges due à l'inflation représente au totale une hausse de **780 000€** / à 2023 (prix du gazole, prix de l'énergie, révision de prix des marchés).

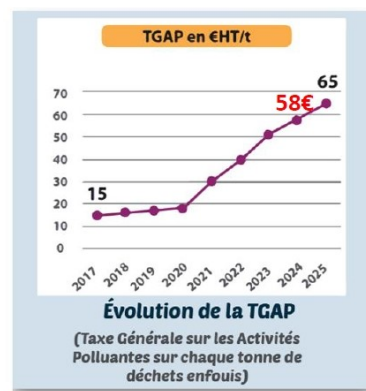
L'augmentation de la TGAP (+7€ la tonne en 2024) représente en 2024 un surcoût de **700 000€** / à 2023 malgré la baisse des tonnages enfouis.

Le gouvernement a par ailleurs décidé de **réévaluer le point SNADE et le point d'indice des fonctionnaires** qui servent de base aux calculs de la rémunération des agents du SMD3. La hausse de la masse salariale s'élève à 2,7% en 2024 ce qui représente une hausse de **1 000 000 €** / à 2023.

Le **coût des incivilités en pied de PAV / vandalisme** s'élève à **2 000 000€** en 2023.

Le recyclage des matières issues des centres de tri subit de plein fouet la crise énergétique. **Les prix de rachat des matières ont baissé** de **54%** pour les papiers et cartons et de **51%** pour les plastiques soit une perte de recette de **600 000€**.

Augmentation de la TGAP



Il est à noter que le passage aux points d'apport volontaires, qui devait faire baisser la facture des usagers, entraîne un surcoût minimum de 2 000 000 € pour le seul poste du nettoyage et des incivilités. Ce surcoût n'existe pas pour le porte à porte, les usagers étant responsables de leurs containers.

Ces augmentations sont répercutées à l'ensemble des usagers, indépendamment du mode de collecte choisi.

La municipalité suit attentivement ce dossier, avec la volonté que le SMD3 assure un vrai service public en évitant une explosion des coûts malvenue dans la période actuelle. Cependant, la CAB a délégué au SMD3 ce service, c'est donc au SMD3 qu'il faut s'adresser si vous constatez que le service est mal rendu.

Numéro non surtaxé : 09.71.00.84.24

du Lundi au Vendredi 8H30-17H30 et Samedi 9H-12H30

courriel : service.usagers@smd3.fr

Créez votre compte SMD3 sur www.smd3.fr ou par téléphone. Lors de la réception de la facture pédagogique de 2024 qui ne sera pas à payer, contactez les pour faire rectifier toutes les erreurs que vous pourriez constater.

Calendrier de collecte 2024

SAINT-LAURENT-DES-VIGNES
LAMONZIE-SAINT-MARTIN
SAINT-PIERRE-D'EYRAUD

Ne sortez vos bacs que lorsqu'ils sont pleins !



Jours de ramassages de vos déchets ménagers Le lundi

Janvier	2	8	15	22	29
Février	5	12	19	26	
Mars	4	11	18	25	
Avril	1	8	15	22	29
Mai	6	13	20	27	
Juin	3	10	17	24	
Juillet	1	8	15	22	29
Août	5	12	19	26	
Septembre	2	9	16	23	30
Octobre	7	14	21	28	
Novembre	4	11	18	25	
Décembre	2	9	16	23	30

Jours de ramassages de vos déchets recyclables Le lundi

Janvier	2	8	15	22	29
Février	5	12	19	26	
Mars	4	11	18	25	
Avril	1	8	15	22	29
Mai	6	13	20	27	
Juin	3	10	17	24	
Juillet	1	8	15	22	29
Août	5	12	19	26	
Septembre	2	9	16	23	30
Octobre	7	14	21	28	
Novembre	4	11	18	25	
Décembre	2	9	16	23	30

Depuis l'été dernier la mairie de Lamonzie Saint Martin délivre les cartes d'identité et les passeports.



Procédure

Carte Nationale d'Identité et de Passeport

Faire une pré-demande en ligne sur le site :

www.ants.gouv.fr

Prendre rendez-vous sur la plateforme :

www.gallia-demarches.fr

Quelques travaux ont été effectués pendant cette année afin de satisfaire les besoins et la sécurité de la Commune.



Mise en sécurité de la flèche du clocher de l'église St Roch du Monteil et décapage des 4 faces 89 963.68 €

Réfection de la toiture des ateliers municipaux 28 117.20 €

Columbarium La Pèze 11 749 €

Nouvelle installation alarme des bâtiments communaux 4 473.44 €



Fondation et pose de la passerelle 11 541 €.



Vie associative



L'année de l'APE
en images



Représentation du FLR théâtre



Repas FLR maquettes

Fête du Monteil organisée par le
Comité des fêtes FLR en août



Les halles gourmandes de l'été
Comité des fêtes de Lamonzie



Brocante



Repas des aînés



Différentes manifestations sportives

Ronde des vignes organisée
par le FLR



Tournoi de gymnastique organisé par
l'Etoile sportive.



Téléthon en partenariat avec
l'Etoile sportive



Cérémonie du 19 mars (FNACA).



Fête de la louverie, le 14 mai.



Plantation
du mai de
la municipalité,
le 8 mai.



Inauguration de la passerelle, le 8 mai



Cérémonie commémorative du 8 mai.



Inauguration de l'espace M. Gouy, le 8 mai.



Fête de la rivière, le 10 septembre.



Pressage des pommes, le 02 décembre.



2024

JANVIER



Le 28, Cérémonie des vœux, 10h30, salle municipale

FÉVRIER

Le 3, Repas cochon, salle municipale, organisé par le Comité des fêtes

Le 7, thé dansant, salle municipale, organisé par le Comité de jumelage

Le 10, Quine, salle municipale, organisée par Les partenaires de l'école

Le 28, Quine, salle municipale, organisée par Les Toujours jeunes

MARS

Le 3, Carnaval, salle municipale, organisé par les Partenaires de l'école

Le 9, Stage de danse, salle municipale, organisé par Angloba

Les 16 et 17, Représentation, salle municipale, organisé par Sigoulès Gym

Le 19, Cérémonie commémorative, monument aux morts, organisée par la FNACA

Le 23, Représentation théâtre, salle municipale, organisée par le FLR théâtre

Le 23, Chasse aux oeufs, parking de l'école, organisé par les Partenaires de l'école

AVRIL

Le 6, Représentation théâtre, salle municipale, organisée par le FLR théâtre

Le 10, repas dansant, salle municipale, organisé par les Toujours jeunes

Le 14, Ronde des Vignes, préau du Monteil, organisée par le FLR

Le 21, Repas, salle municipale, organisé par la FNACA

Le 24, Quine, salle municipale, organisée par Les Toujours jeunes

Le 27, Repas, salle municipale, organisé par le FLR maquettes